

**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire**

DATE DE LA CONVOCATION  
02 OCTOBRE 2020

**Séance du 08 Octobre 2020 à 18 heures 00**

**N°2020 10 03 : DELEGATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN (DPU)**

L'an deux mille vingt, le huit du mois d'octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE de COMMUNES LAVALETTE TUDE DRONNE, dûment convoqué par Monsieur le Président s'est assemblé à l'Espace Arc-en-Ciel de Chalais, sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves AMBAUD.

**Titulaire présents (56) :** Philippe ADAMY, Jean-Yves AMBAUD, Michel ANDREU, Jean-Michel ARVOIR, Charles AUDOIN, Stéphane BEGUERIE, Maguy BLANCHARD, Francis BLANCHARDIE, Josiane BODET, Jean-Michel BOLVIN, Joël BONIFACE, Pascal BORDE, Vincent CHAPELET, Christophe DAMOUR, Alain DELAUNAY, Sébastien DESAGE, Jérôme DESBROSSE, Marie-France DESCHAMPS, Alain DESERT, François DI VIRGILIO, Gilles DUPUY, Pierre DUSSIDOUR, Muriel ENIQUE, Patrick EPAUD, Patrick GALLES, Bénédicte GOREAU, Chantale GOREAU, Jean-Luc GOUPILLEAU, Monique GRANET, Vincent GUGLIELMINI, Murielle HERAUD, Bernard HERBRETEAU, Myriam HUGUET, Baptiste LANTERNAT, Jean-Claude LEYMERIE, Jean-Claude MAURY, Mireille NEESER, Jérôme NEVEU, Gaël PANNETIER, Joël PAPILLAUD, Philippe PELLISSIER, Patrice PETIT, Sébastien PIOT, Dany POIRIER, Jean-Jacques PUYDOYEUX, Jacky RENAUDIN, Brigitte RICCI, Eric ROCHER, Monique SEBILLAUD, Nathalie SELIN, Jean-François SERVANT, Dominique STREIFF, Claude TARDE, Christine VALEAU-LABROUSSE, Patrick VERGEZ, Philippe VIGIER.

**Pouvoirs et présents (5) :**

Jean-Claude CHEVALIER à Pascal DUBOIS  
Pauline DUMAS à Monique SEBILLAUD  
Gérard MARCELIN à Jérôme NEVEU  
Alain MIKLASZEWSKI à Christophe DAMOUR  
Sophie SENREM à Monique GRANET

**Absents (5) :**

Annette BLANDINEAU  
Jean-Paul CROCHET  
Patrick FLORENT  
Cyrille GUEDON  
Didier JOBIT

**Secrétaire de séance :** Mireille NEESER

Monsieur Joël BONIFACE, Vice-Président en charge de l'Aménagement durable du territoire et de l'Habitat rappelle à l'Assemblée que le Droit de Préemption Urbain (DPU) a été institué par la délibération n° 2020\_10\_02 en date du 08 octobre 2020.

**Aussi, Monsieur Joël BONIFACE propose au Conseil Communautaire à déléguer aux communes de l'ex CdC d'Horte et Lavalette et à la commune de Chalais l'exercice du DPU (Droit de Préemption Urbain) aux Communes concernées pour les zones U et AU afin de leur permettre la réalisation de projets tels que la restructuration d'un bâtiment, l'aménagement d'un lotissement.**

Monsieur Joël BONIFACE précise que la délégation du DPU pour la commune nouvelle de Montmoreau, et plus précisément l'ancienne commune de Montmoreau Saint-Cybard, dotée d'un PLU, avait déjà été votée.

**Vu l'exposé de Monsieur Joël BONIFACE,**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve la proposition de Monsieur Joël BONIFACE.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire  
Après transmission en Préfecture  
Le  
Et publication du

**POUR EXTRAIT CONFORME**

Jean-Yves AMBAUD  
Président de la Communauté de Communes

